

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Avis relatif à un arrêté du préfet de la région Lorraine et du président du conseil régional de Lorraine portant agrément du conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

NOR : DEVL1332184V

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté conjoint du préfet de la région Lorraine et du président du conseil régional de Lorraine en date du 16 novembre 2012, est agréé le conservatoire régional d'espaces naturels de Lorraine.